

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Jessie Bérubé</b>		Date d'inspection <b>Le 11 février 2026</b>	
Nom de l'établissement <b>Centre Éducatif Les Farfeloups</b>		Numéro de permis <b>2021094</b>	
Adresse <b>154 rue Canada Saint-Quentin NB E8A 1G7</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 253-9924</b>	
Type de permis <b>Garderie éducative à temps plein</b>	Nombre maximal d'enfants <b>21</b>	Âges des enfants <b>NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE</b>	
Personnel SGE <b>Mona Martin</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté. Les nourrissons ne sont pas mélangés avec les autres groupes d'enfants après 8h30 ni avant 16h30.
- L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.
- À la suite de la vérification de 10 sur 21 dossiers, les dossiers des enfants, sont complets. Les profils ainsi que les formulaires de consentement sont tous remplis en bonne et due forme.
- Les enfants n'ont pas accès à la cuisine.
- Les boissons chaudes sont interdites dans les aires de jeu intérieur et extérieur des enfants sauf lorsqu'elles sont dans un récipient étanche et hors de portée des enfants en bas âge et des 2 ans.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur le lieu d'exploitation et à chaque sortie.
- Observations:  
Nourrissons:  
Les jeux libres ainsi que le changement de couche ont été observés.  
2 ans:  
Lors de la visite, l'accueil du parent, les jeux libres et le dîner ont été observés. Pendant les jeux libres, les enfants se déguisent, jouent avec la ferme et avec les poupées.  
3-4 ans:  
Les éducatrices sont engagées dans les jeux des enfants. Elles sont assises par terre avec eux et discutent. Les enfants ont réalisé une activité de peinture et de motricité fine. Lors des jeux libres, ils s'amuse avec des bonhommes, la cuisinette, des jeux de table et regardent des livres. La collation a également été observée.  
- Discussions avec l'exploitante concernant les maladies transmissibles. J'ai remis les nouvelles affiches sur les maladies transmissibles.

original signé par  
**Mona Martin**

**Le 11 février 2026**

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par  
**Jessie Berube**

Le 11 février 2026

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*